

**Groupe de travail EPU, 17^{ème} session
Examen du Tchad
- le 29 octobre 2013 -**

Monsieur le Président,

La Roumanie salue la délégation du Tchad et la remercie vivement pour la présentation de son deuxième rapport national dans le cadre de l'EPU.

Monsieur le Président,

Nous avons pris note avec satisfaction du fait que les autorités du Tchad se sont engagés dans un processus de réforme du système judiciaire. Nous aimerions les encourager d'accélérer l'adoption des mesures nécessaires pour que des progrès visibles soient obtenus le plus rapidement possible.

Nous nous réjouissons aussi de la ratification de plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, surtout en ce qui concerne les droits de l'enfant. Nous restons toutefois préoccupés par le fait que le travail infantile est un problème persistant et que les chiffres liés à la scolarité restent extrêmement bas, conformément à l'UNESCO. Nous recommandons, par suite, aux autorités du Tchad d'assurer l'éducation primaire à tous les enfants et d'améliorer la qualité de celle-ci.

En ce qui concerne les droits de la femme, nous regrettons que la majorité des mesures soient restée dans le stade de projet. La Roumanie recommande au gouvernement du Tchad de procéder à une révision de la législation nationale, de façon que l'égalité homme-femme devienne une réalité au Tchad.

Merci, Monsieur le Président.